

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



DÉCLARATION DE L'HONORABLE
ALLAN J. MACÉACHEN, VICE-
PREMIER MINISTRE ET
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES, POUR
SOULIGNER LE TRENTE-CINQUIÈME
ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISATION
DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE
NORD.

LE 4 AVRIL 1984

Il y a trente-cinq ans aujourd'hui, le 4 avril, le Canada signait avec onze autres nations le Traité de l'Atlantique Nord, qui présidait à la création de l'Alliance atlantique. Ce traité enchâsse les principes sur lesquels repose l'OTAN: le maintien de la paix et de la sécurité grâce à un effort collectif en matière de défense.

Depuis trente-cinq ans, l'Alliance atlantique, qui compte maintenant seize membres, est un facteur essentiel de stabilité et de dissuasion, et elle a joué un rôle vital dans les tentatives en vue d'établir un dialogue plus constructif entre les nations de l'Est et de l'Ouest. La participation du Canada à l'OTAN -- notamment par le biais de ses forces armées -- reflète notre conviction qu'aujourd'hui, tout comme en 1949, la sécurité de notre pays est étroitement liée à celle de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis.

Beaucoup de choses ont changé depuis 1949, mais au cours des années, l'OTAN a prouvé qu'elle était capable de relever les nouveaux défis. L'Alliance est devenue pour ses membres une tribune importante, sinon la principale tribune, pour échanger des informations et harmoniser les points de vue sur des questions internationales d'intérêt commun. Le Canada continue d'attacher beaucoup de prix à l'OTAN, qu'il considère comme un organe de consultation essentiel pour les nations de la communauté atlantique.

La valeur des mécanismes de consultation offerts par l'OTAN ne trouve pas de meilleure illustration que dans l'intérêt porté à la grande diversité de questions recouvrant les relations Est-Ouest. Depuis longtemps, les membres de l'Alliance reconnaissent que, dans le vaste champ des relations Est-Ouest, le meilleur gage de sécurité collective consiste à se doter d'une capacité de défense suffisante tout en maintenant un climat général de confiance et de respect mutuel.

Le Premier Ministre a insisté sur le fait que nous considérons l'OTAN comme la pierre angulaire de notre politique de sécurité, que nous ne sommes pas des partenaires silencieux et que nous n'avons pas non plus l'intention de le devenir. Nous nous sommes joints à nos alliés non seulement pour assurer notre sécurité collective, mais aussi pour trouver des façons de réduire les tensions entre l'Est et l'Ouest, et également pour limiter, et nous l'espérons, pour renverser la course aux armements. Les preuves sont là: à Vienne, nous participons activement aux négociations en vue de réduire les armes conventionnelles; à la Conférence de Stockholm, nous cherchons des façons d'accroître la confiance et d'assurer la sécurité en Europe, et nous continuons de consulter nos partenaires sur d'autres questions qui ont une incidence directe sur les relations Est-Ouest.

Les Canadiens ont contribué pour beaucoup à la création de l'Alliance atlantique, et à l'occasion de cet anniversaire, il convient de rappeler le rôle novateur joué par de grands hommes d'Etat canadiens comme Louis Saint-Laurent et Lester B. Pearson. Ce n'est pas tant la peur qui a inspiré les pères du Traité de l'Atlantique Nord, que l'espoir de voir l'avenir s'édifier sur les valeurs et les principes auxquels croyait la famille des nations occidentales. La tâche qu'ils nous ont confiée demeure pressante, au moment où nous traversons la décennie turbulente des années 80. Cette vision qui a inspiré les fondateurs de l'OTAN nous a bien servis au cours des trente-cinq dernières années, et elle continuera de guider les Canadiens dans un monde en perpétuel changement.